



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES ARTISANS
FLEURISTES

ADHÉSION 2015

à retourner SVP :
F.F.A.F. - 17 rue Janssen - 75019 Paris
Fax : 01 40 40 25 02 - ffaf@orange.fr

Vous représenter

- ✓ Organisme officiel auprès des Ministères et administrations
- ✓ Membre de la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services (CNAMS)
- ✓ Membre de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)
- ✓ Membre de la Confédération Nationale du Commerce Horticole

Vous défendre

- ✓ Profession, savoir-faire et périmètre commercial
- ✓ Convention collective et dérogations réglementaires
- ✓ TVA et allègement du seuil des contributions et charges obligatoires

Vous accompagner

- ✓ Informations juridiques, économiques et commerciales
- ✓ Gratuité de l'information, de l'assistance et du conseil sur le Code du Travail et les lois sociales
- ✓ Conseil en formation continue
- ✓ Actualisation des distinctions et titres professionnels
- ✓ Référentiel formation initiale, continue & diplômes



Recevez

- 1 Votre carte professionnelle 2015
- 2 La facture acquittée de votre adhésion 2015
- 3 L'adhésif vitrine « Fleuriste Agréé »
Fédération Française des Artisans Fleuristes
- 4 Les offres commerciales et codes
de réduction de nos partenaires

NOUVEAU

Vous faire gagner

- ✓ Actions et communications nationales
- ✓ Concours et compétitions
- ✓ Réductions et avantages fournisseurs